

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Première étude « Caisse d'Épargne : les familles et l'argent » : la famille, une priorité bien gérée

Paris, le 22 mai 2025

Banque de la famille depuis plus de 200 ans, Caisse d'Épargne a réalisé, avec le Cabinet George(s), une étude sur « les familles et l'argent » tenant compte de la diversité des structures familiales¹. L'objectif : mieux comprendre comment toutes les familles vivent et organisent leur rapport à l'argent, entre convictions profondes, arbitrages et préparation de l'avenir.

Cette enquête éclaire les enjeux économiques du quotidien familial et s'inscrit dans l'ambition que porte Caisse d'Épargne à travers son Contrat d'Utilité : accompagner les transformations familiales et sociales en proposant des solutions concrètes et adaptées à tous.

La famille, c'est ce qui compte en priorité... et elle compte avec efficacité

Dans un monde incertain, **la famille reste un repère essentiel**. Pour une large majorité des répondants, elle constitue la priorité absolue, y compris dans les choix économiques : « être heureux en couple » (65 %) et « avoir des enfants » (51 %) sont les deux éléments les plus importants dans la vie de tous.

Et dans la hiérarchisation des préoccupations, **tout ce qui touche à la famille dépasse largement les craintes pour soi** : 72 % des familles redouteraient de ne pas pouvoir financer les études de leurs enfants, 71 % de devoir leur refuser des activités ou des plaisirs et 68 % de ne pas pouvoir aider un parent ou un enfant en difficulté - loin devant l'éventualité d'une séparation (50 %) ou le fait de perdre son emploi (48 %).

¹ Méthodologie : Enquête menée en ligne, du 26 mars au 3 avril 2025, auprès de 1 501 familles résidant en France métropolitaine, réparties de manière représentative entre « couples avec enfants », « couples sans enfants au foyer » et « familles monoparentales » selon la méthode des quotas (sexe, âge, CSP, région et agglomération).



La gestion du budget familial est un sujet de la plus haute importance : 93 % des familles interrogées sont impliquées dans la gestion de leur argent et même très impliquées pour 50 % d'entre elles. Les familles monoparentales y sont particulièrement attentives : 60 % d'entre elles se disent très impliquées. C'est un engagement constant et décisif dans l'équilibre du foyer.

Cette attention portée au budget familial est bénéfique puisqu'elle permet à la plupart des familles de financer leurs dépenses courantes et quelques petits plaisirs : 80% des familles font facilement face à leurs **dépenses régulières** comme les courses du quotidien et les abonnements, 79 % aux **dépenses liées au logement** (loyer, crédit, travaux, chauffages, etc.) et 70 % ont les moyens de s'accorder des **petits plaisirs** (restaurant, cinéma, shopping...). Les familles monoparentales aussi maîtrisent leur budget : 68% d'entre elles font facilement face à leurs dépenses régulières.

Par ailleurs, cette maîtrise du budget permet d'envisager l'accès à la propriété immobilière, qui reste une priorité pour les familles : c'est un souhait pour 83 % d'entre elles, voire un objectif essentiel pour 46 % d'entre elles et même pour 49 % des couples sans enfants.

Trois leviers principaux pour améliorer l'économie familiale : revoir ses modes de consommation, payer en fractionné et puiser dans son épargne

Toutes les familles déploient des stratégies d'adaptation multiples pour maîtriser leur budget, qui reposent sur 2 piliers : tactiques de consommation et tactiques financières. Elles consomment autrement, s'équipent en seconde main, vendent ce dont elles n'ont plus l'usage : **67 % des familles disent acheter ou vendre en occasion.** Elles gèrent par ailleurs leurs finances en ayant **recours au paiement fractionné (50 %) et en puisant dans leur épargne (63 %).** Les familles monoparentales se montrent particulièrement actives : **76 % ont recours à l'achat d'occasion, 61 % au paiement fractionné et 70 % ont pioché dans leur épargne pour faire face à un imprévu.**

Certaines familles éprouvent pour autant des difficultés : 39 % ont du mal à boucler leurs fins de mois.

L'épargne : pour tous, une nécessité pour préparer son avenir et celui de sa famille

Pour 92 % des familles l'épargne est une manière de protéger et de préparer l'avenir pour soi et sa famille. Les familles monoparentales ne dérogent pas à cette règle : 94 % associent l'épargne à la protection de leur avenir et celui de leurs enfants. Cette motivation précède juste celle d'épargner pour réaliser des projets ou répondre à des préoccupations précises (86 %).



9 familles sur 10 s'accordent à dire que cela vaut la peine d'épargner régulièrement, même s'il ne s'agit que de petits montants. De fait, 74 % des familles arrivent à épargner plusieurs fois par an. Pour 72 % des familles, davantage qu'une solution pour anticiper des projets futurs, l'épargne est une sécurité en cas de coup dur.

En conclusion, gestion rigoureuse du foyer, stratégies d'adaptation multiples et appel à l'épargne en cas de coups durs permettent d'être relativement confiant dans l'avenir

59 % des familles pensent que leur situation financière restera la même dans les 12 prochains mois, 19 % qu'elle s'améliorera et presque autant (22 %) qu'elle sera plus difficile. Chez les familles monoparentales, 27 % pensent qu'elle s'améliorera.

Une spécificité des familles monoparentales : malgré une gestion financière du foyer davantage sous contraintes, elles continuent à revendiquer leur envie d'autonomie

Les familles monoparentales sont les plus nombreuses à cumuler les difficultés : 61% déclarent avoir du mal à boucler leurs fins de mois.

Mais **grâce à leur bonne gestion, elles parviennent tout de même à épargner** pour 63 % d'entre elles. Même si elles le font de façon plus limitée : ces 63 % mettent de côté moins de 100 euros par mois.

Loin de renoncer ou de se démoraliser, elles revendiquent leur autonomie : **62 % d'entre elles posent comme une priorité de « ne pas dépendre des autres, d'être autonome »**. Un chiffre supérieur à la moyenne nationale (50 %) qui traduit une forte volonté d'émancipation.

D'ores et déjà, Caisse d'Epargne renforce ses offres familles avec une solution spécifique pour les familles monoparentales

Pour répondre aux réalités mises en exergue dans cette étude, Caisse d'Epargne annonce une mesure concrète, pensée dans l'esprit même de son Contrat d'Utilité.

À partir de mi-mai 2025, toutes les Caisses d'Epargne régionales intégreront, dans la Formule Famille, une offre dédiée aux familles monoparentales pour s'ajuster aux plus près de leurs besoins. Les familles monoparentales bénéficieront notamment de conditions spécifiques pour toute souscription d'une Formule Famille.

La Formule Famille se décline en trois niveaux de services disponibles du plus essentiel au plus complet (initial, confort et optimal) pour s'adapter à tous les foyers quelle que



soit leur structure. Chaque membre de la famille possède ainsi son propre compte et sa propre carte bancaire à travers une seule cotisation mensuelle unique et avantageuse pour toute la famille.

« Écouter les familles, c'est comprendre ce qui compte vraiment dans la vie des Français. Avec cette étude, nous avons voulu donner à voir les réalités multiples et souvent exigeantes de l'économie familiale. Et avec notre offre complète dédiée aux familles, nous agissons concrètement, en pensant également à celles qui doivent relever des défis plus nombreux. Être aux côtés de toutes les familles, c'est ça être une banque utile. », Simon Cascarano, directeur du Développement BtoC Caisse d'Épargne.

Toute utilisation des données de cette étude doit s'accompagner de la mention « Etude Caisse d'Épargne ».

À propos de Caisse d'Épargne

Les 15 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 16,9 millions de clients (dont 4,4 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France et 4^e en zone euro par les fonds propres.

Contacts presse

Matthieu Meunier : 06 26 59 49 05

Julie Ardoint : 06 62 81 75 65

caissedepargne@clai2.com

Mélissa Bourguignon : 06 17 56 95 37 / melissa.bourguignon@bpce.fr

groupebpce.com



caisse-epargne.fr

